



Ville de LORRAINE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'ANNÉE 2014

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, à l'effet que la trésorière déposera le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe sur les états financiers pour l'année 2014 lors de la séance ordinaire du mardi 12 mai 2015, à 19h30 à être tenue au Centre culturel Louis-Saint-Laurent, 4 boulevard Montbéliard à Ville de Lorraine.

Donné à Ville de Lorraine, le 11 avril 2015

Me Sylvie Trahan, avocate, OMA
Directrice des services juridiques et greffière